

Circulation et sécurité

La sécurité de nos enfants, notre responsabilité.



ZONE DE CIRCULATION

Rue Paul Jacques Bonzon



-  **Dépose minute** entre les deux plateaux traversants
-  **Stationnement interdit** en double file
-  **Rue à sens unique** du lundi au vendredi de 7h45 à 9h00 et de 16h à 17h30 et le mercredi de 11h à 12h15
-  **Zones de rencontre** : zone affectée à la circulation de tous les usagers, avec priorité aux piétons (stationnement et arrêt de véhicules interdits).

Parkings à proximité :

- MJC
- Rue des écoles

Les plateaux traversants ne sont pas des zones de stationnement !

Merci de votre compréhension.

Circulation et sécurité

La sécurité de nos enfants, notre responsabilité.



ZONE DE CIRCULATION

Rue Paul Jacques Bonzon



-  **Dépose minute** entre les deux plateaux traversants
-  **Stationnement interdit** en double file
-  **Rue à sens unique** du lundi au vendredi de 7h45 à 9h00 et de 16h à 17h30 et le mercredi de 11h à 12h15
-  **Zones de rencontre** : zone affectée à la circulation de tous les usagers, avec priorité aux piétons (stationnement et arrêt de véhicules interdits).

Parkings à proximité :

- MJC
- Rue des écoles

Les plateaux traversants ne sont pas des zones de stationnement !

Merci de votre compréhension.